

3P F.15 COROLLES

Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 15 place des Corolles 92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 828 385 633

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 28 AVRIL 2026

L'an 2026,
Le 28 avril,
A 15 heures,

La société MAISON DUJARDIN, SARL au capital de 40.000 € dont le siège social est sis 15 place des Corolles 92400 COURBEVOIE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 103 006 292, représentée par Monsieur Steeve DUJARDIN,

Actionnaire unique de la Société 3P F.15 COROLLES, a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, prend acte de la démission de la SAS LEV&DEV INVESTISSEMENTS de ses fonctions de Présidente et décide de nommer en remplacement, la Société MAISON DUJARDIN, SARL au capital de 40.000 € dont le siège social est sis 15 place des Corolles 92400 COURBEVOIE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 103 006 292, représentée par son Président, Monsieur Steeve DUJARDIN et ce à compter de ce jour, pour une durée illimitée.

La Société, déclare qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de ce mandat et déclare l'accepter.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

SD

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

SAS MAISON DUJARDIN (*)

Représentée par Steeve DUJARDIN

(*) « Bon pour acceptation des fonctions de président »

Bon pour acceptations des fonctions de président



SD